



# PERP Gaipare Zen

Contrat d'assurance retraite collectif

Prévoyez le meilleur pour votre retraite

---

Et vous,  
qu'avez-vous prévu  
pour votre retraite ?



# ON A TOUS UNE BONNE RAISON D'ÉPARGNER POUR SA RETRAITE...

Composante de votre avenir, la retraite s'envisage comme une nouvelle vie, synonyme de liberté.

A cette occasion, vous êtes nombreux à vouloir voyager, multiplier vos loisirs et aider davantage vos proches.

Préparer financièrement votre retraite dès maintenant est donc essentiel pour maintenir votre niveau de vie au moment de votre retraite, afin de pouvoir concrétiser les projets qui vous tiennent à cœur.

## Pourquoi épargner dès maintenant pour votre retraite ?

Pour limiter la baisse de votre niveau de vie à l'heure de votre retraite en percevant des revenus complémentaires

Pour bénéficier aujourd'hui de la fiscalité avantageuse du PERP en déduisant vos versements de votre revenu imposable

## Quels revenus pour votre retraite ?

La perte de revenus au moment du départ à la retraite est souvent sous-estimée.

A titre d'exemple, un salarié cadre ayant eu une carrière constante, percevant un salaire mensuel net d'environ 3 250 € au moment de son départ à la retraite à 62 ans (taux plein), touchera une pension nette d'environ 2 300 €/mois, soit environ 70 % de son dernier salaire.

En vous constituant des revenus complémentaires grâce au PERP, vous pouvez combler totalement ou en partie la perte de revenus subie.

\*Hypothèse effectuée avec le simulateur Harvest le 14/09/2016 pour un salarié cadre, marié. Estimation sur la base d'une progression moyenne des revenus de 1,5 % par an.

### Le Plan d'Épargne Retraite Populaire

Le PERP est un contrat collectif souscrit par une association indépendante, le GERP (Groupement d'Épargne Retraite Populaire) auprès d'un assureur.

Il s'adresse à toute personne de 18 à 70 ans\*, ayant ou non une activité professionnelle (salariés, cadres, dirigeants, commerçants, artisans...).

\*70 ans si vous relevez du régime des non salariés et 67 ans si vous relevez du régime des salariés ET si vous n'avez pas sollicité la liquidation de vos droits à un régime obligatoire d'assurance vieillesse, 62 ans si vous n'avez jamais exercé d'activité professionnelle.

# GAIPARE ZEN, UN MAXIMUM D'OPPORTUNITÉS POUR VOTRE ÉPARGNE-RETRAITE

## Une offre financière rare



Plus de 90 supports  
d'investissement diversifiés\*

4 modes de gestion  
financière

1 fonds en euros robuste et  
prudent

2 SCPI<sup>(1)</sup> accessibles sous  
conditions en gestion libre

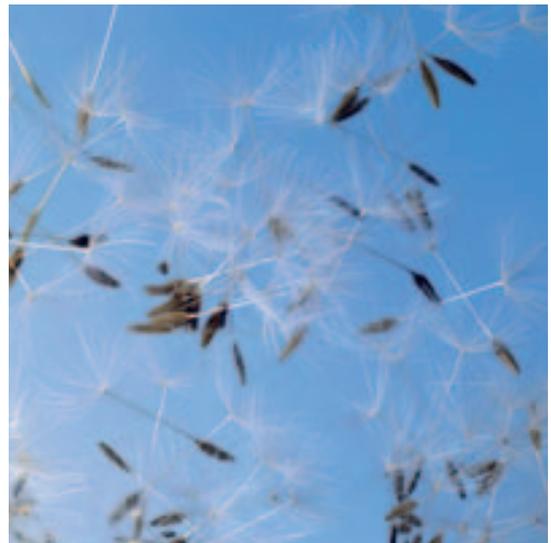
Les SCPI<sup>(1)</sup> d'entreprises, une opportunité  
d'investissement rare

Les supports immobiliers apportent :

- Une **diversification en termes de classe d'actifs**.
- Un **levier de rendement régulier**.
- Un **confort d'investissement** immobilier «clé en main».
- Une **distribution régulière de revenus**.
- La **sécurisation de ces revenus** sur le fonds en euros du contrat d'épargne-retraite, et leur revalorisation chaque année de son rendement.
- Un **couple rendement / risque attractif**.

Les principaux risques auxquels vous vous exposez sont :

- Le **risque immobilier** résultant de la baisse de la valeur due à la variation des marchés immobiliers.
- Le **risque lié à la gestion discrétionnaire** résultant de la sélection par les gérants d'investissements moins performants.
- Le **risque de perte en capital** lié à l'absence de garantie de remboursement du capital initialement investi.
- Le **risque de liquidité** : produit non coté, la SCPI présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers.



## Pour la gestion financière de votre épargne-retraite, vous avez le choix entre :

### L'option libre

Vous choisissez librement la composition de votre portefeuille que vous pouvez modifier à tout moment selon votre sensibilité au risque et l'horizon de votre retraite.

### L'option déléguée

Avec l'aide de votre conseiller, vous choisissez parmi 4 profils de gestion celui correspondant le mieux à votre profil d'investisseur. Votre conseiller, à qui vous donnez mandat pour la gestion et le suivi de votre adhésion, réalise pour votre compte les arbitrages nécessaires au respect de votre objectif de gestion financière. Il gère également les options d'arbitrages automatiques. Vous êtes informé à tout moment de l'évolution de votre épargne-retraite et des mouvements réalisés sur votre adhésion.

### L'option pilotée

La répartition de votre investissement entre le fonds en euros et l'un des deux FCP<sup>(2)</sup> profilés proposés est pilotée automatiquement par l'assureur.

Vos versements sont sécurisés vers le fonds en euros à l'approche de votre retraite selon une grille de répartition respectant la règle de sécurisation progressive conformément aux dispositions de l'article A144-4 du Code des assurances.

### La gestion profilée partenaire

Selon son accréditation, votre conseiller peut vous proposer d'élaborer une allocation d'actifs sur-mesure pour votre épargne-retraite. Ce mode de gestion financière entièrement personnalisée est accessible sous conditions spécifiques de distribution.



**\*Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant, en particulier, de l'évolution des marchés financiers.**

(1) Sociétés Civiles de Placement Immobilier accessibles sous conditions.

(2) Fonds Commun de Placement.

# DU SUR-MESURE POUR VOTRE ÉPARGNE-RETRAITE

## 6 options d'arbitrages automatiques gratuites pour sécuriser ou dynamiser votre épargne-retraite

Options accessibles uniquement en option libre ou déléguée.

### Limitez votre prise de risque

- **La sécurisation des plus-values**
- **Le stop loss absolu pour limiter la moins-value absolue**
- **Le stop loss relatif pour limiter la moins-values relative**

>>Cumulez la limitation des moins-values (absolue ou relative) et la sécurisation des plus-values pour optimiser vos gains tout en les sécurisant.

### Investissez progressivement sur les marchés financiers tout en lissant les risques

- **La dynamisation de la participation aux bénéfiques**
- **L'investissement progressif de l'épargne**

### Maintenez votre stratégie d'investissement initiale et conservez la même proportion de risque

- **Le rééquilibrage de l'allocation d'actifs cible**



Vous pouvez souscrire, arrêter ou modifier ces options à tout moment dans les conditions prévues au contrat

### Protéger votre épargne-retraite en cas de décès

En cas de décès durant la phase de constitution de l'épargne-retraite, celle-ci sera versée au(x) bénéficiaire(s) de votre choix sous la forme d'une rente viagère ou temporaire selon qu'il(s) soi(en)t majeur(s) ou mineur(s).

Vous pouvez compléter cette garantie décès en choisissant à l'adhésion l'option garantie plancher. Cette option garantit à vos bénéficiaires une rente calculée sur un capital égal au minimum à la somme des cotisations nettes versées sur votre contrat jusqu'au décès. Cette option peut s'avérer très utile en période de baisse des marchés financiers et donc de moins-values potentielles.

Cette garantie supplémentaire est limitée à 765 000 €.

### Choisissez vos modalités de versements

Pour alimenter votre PERP Gaipare Zen, vous avez le choix entre :

- des versements libres (1 000 euros minimum)
- des versements programmés (à partir de 100 euros par mois ou 300 euros par trimestre).

Vous pouvez également cumuler les deux.

Le PERP est un placement à très long terme.

L'épargne-retraite constituée ne sera disponible qu'au moment de la phase de liquidation de l'adhésion ou selon les cas de déblocages exceptionnels prévus (invalidité, chômage, liquidation judiciaire, décès du conjoint, surendettement).

### Vous êtes déjà détenteur d'un PERP ?

Si le PERP Gaipare Zen vous intéresse et que vous êtes déjà détenteur d'un PERP, vous avez la possibilité de transférer à tout moment le montant de votre épargne-retraite, selon les conditions prévues dans votre contrat.

## Que se passe t-il à l'issue de la phase de constitution de votre épargne-retraite ?

A la date de liquidation de votre épargne-retraite, vous avez le choix :

- de transformer votre épargne-retraite en **rente viagère** (8 formules de rente viagère possibles),
- de percevoir jusqu'à **20 % de votre épargne-retraite sous forme de capital**, le reste en rente viagère,
- de percevoir jusqu'à **100 % de votre épargne-retraite sous forme de capital pour acquérir votre résidence principale** en 1<sup>ère</sup> accession à la propriété.



Le PERP Gaipare Zen  
a été récompensé  
16 fois  
depuis sa création  
en 2004



**GAIPARE ZEN**  
AGEAS FRANCE

## 8 formules de rente viagères

Pour votre rente, versée à partir de la liquidation de votre épargne-retraite, vous choisissez la formule la plus adaptée à votre situation :

Rente viagère simple

Rente viagère réversible

La rente viagère simple prévoit le versement d'un revenu régulier tout au long de votre vie.

Rente avec annuités garanties

Rente avec annuités garanties réversible

Vous déterminez un nombre d'années (entre 5 et 20 ans). Si vous venez à décéder au cours de cette période, votre bénéficiaire est assuré de percevoir 100 % de la rente restant à courir jusqu'à la fin des annuités prévues. Si vous êtes en vie au terme des annuités garanties, la rente continue à vous être versée votre vie durant.

Rente progressive ou dégressive par palier

Rente progressive ou dégressive par palier avec réversion

La rente évolue dans le temps selon un nombre de paliers et une progression ou régression déterminés. Cela permet d'adapter son montant à vos besoins futurs (étude des enfants, départ en retraite du conjoint, etc).

Rente indexée

Rente indexée réversible

Chaque année à compter de la liquidation de votre épargne-retraite, votre rente augmente automatiquement selon un taux fixé par Ageas France.

### Comment fonctionne la réversion ?

A la suite de votre décès, la réversion assure le versement de votre rente au bénéficiaire que vous aurez désigné au moment de la liquidation de votre épargne-retraite. Le montant de la rente versée sera calculé selon le taux de réversion que vous aurez choisi (compris entre 10 % et 150 % par pas de 10 %).

### Fiscalité

La rente perçue, imposable dans la catégorie des pensions, est soumise à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux en vigueur. Elle bénéficie, selon la fiscalité actuellement en vigueur, de l'abattement de 10 %.



## Vos économies d'impôts financent votre retraite

La fiscalité appliquée pendant la phase de constitution de votre épargne-retraite est avantageuse.

**Chaque année, vous pouvez déduire de votre revenu net global imposable N-1 vos cotisations versées en année N sur votre PERP Gaipare Zen et sur les produits assimilés au PERP tels que le PERE, PERCO, Art.83, Préfon, Corem et CGOS.**

### Avantage ISF\*

La valeur de votre adhésion au PERP n'est pas intégrée dans le calcul de l'assiette ISF\*

La déduction est applicable dans la limite annuelle égale à :

10 % de vos revenus d'activité professionnelle nets de l'année N-1 dans la limite de 8 PASS N-1**	OU si cette somme est plus favorable	10 % du PASS N-1**
---	---	--------------------



Le montant cumulé des sommes versées en année N-1 sur l'ensemble de vos contrats d'épargne-retraite

### Quelle économie d'impôt puis-je réaliser cette année ?

L'avantage fiscal offert par le PERP s'adresse particulièrement aux contribuables ayant un fort taux d'imposition.

Votre conseiller peut calculer rapidement le montant de l'économie d'impôt que vous pouvez réaliser cette année en fonction des versements que vous aurez effectués (tous contrats retraite confondus).

### Le saviez-vous ?

Si le disponible fiscal PERP n'est pas entièrement utilisé une année, il peut être reporté au cours des 3 années suivantes.

Si l'un des conjoints (ou partenaires pacsés) n'utilise pas la totalité de son plafond, la différence peut profiter à son conjoint ou partenaire et venir augmenter le montant de ses cotisations déductibles.

\*Impôt de Solidarité sur la Fortune.

\*\*A titre indicatif, le PASS N-1 (2015) est égal à 38 040 €

Selon la réglementation en vigueur au 01/09/2016

# DES QUESTIONS SUR VOTRE RETRAITE ?

La mise en place d'un contrat de retraite complémentaire nécessite une étude approfondie et personnalisée de vos besoins futurs.

Pour cela, plusieurs acteurs peuvent vous accompagner.



## Des experts

### pour évaluer vos besoins personnels

Ageas Patrimoine, plateforme patrimoniale, a la confiance de plus de 800 partenaires courtiers et CGP (Conseillers en Gestion de Patrimoine) pour proposer son offre de produits d'assurance et de diversification patrimoniale.

Vous pouvez compter sur leur expertise pour tout connaître sur votre retraite, vos droits et vos démarches.

Ils sauront vous répondre de manière précise, évaluer avec vous vos besoins réels et établir un diagnostic personnalisé.

## Une association indépendante

### pour défendre vos intérêts pour votre retraite

L'Association GAIPARE ZEN a été fondée en 2004 à l'initiative de l'Association GAIPARE, qui regroupe plus de 55 000 adhérents.

C'est à la suite d'une sévère sélection qu'Ageas France a été choisi pour lancer son PERP aux côtés de l'association GAIPARE ZEN.

Totalement indépendante d'Ageas France, l'Association apporte un gage de sécurité et de transparence pour ses adhérents.

Au quotidien, elle leur apporte une écoute attentive et veille à la défense de leurs intérêts.



**Ageas** est un groupe d'assurance international coté en bourse, riche de quelque 190 années d'expérience et de savoir-faire. Il propose à ses clients particuliers et professionnels des produits d'assurance Vie et Non-vie conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques, aujourd'hui comme demain. Classé parmi les plus grands groupes d'assurance européens, Ageas concentre ses activités sur l'Europe et l'Asie, qui représentent ensemble la majeure partie du marché mondial de l'assurance. Il mène des activités d'assurances couronnées de succès en Belgique, au Royaume-Uni, au Luxembourg, en France, en Italie, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde, en Thaïlande, au Vietnam et aux Philippines au travers d'une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs clés. Ageas figure parmi les leaders du marché dans les pays où il est actif. Il emploie au total plus de 40.000 salariés et a réalisé un encaissement annuel proche de EUR 30 milliards en 2015 (tous les chiffres à 100%).



**Ageas France**, filiale française du groupe international d'assurance Ageas, est spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903. La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services.

Ageas France propose une gamme étendue de produits d'épargne, retraite et prévoyance régulièrement récompensés par la presse spécialisée.

Ageas France propose de nombreuses solutions d'optimisation fiscale et de diversification patrimoniale grâce à sa filiale Sicavonline.

### Ageas France

Village 5  
50 place de l'Ellipse  
CS 30024  
92985 Paris La Défense Cedex  
[www.ageas.fr](http://www.ageas.fr)

Société d'assurance sur la vie.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
S.A. au capital de 109 221 274,91 euros.  
R.C.S. Nanterre 352 191 167

**ageas**  
patrimoine

Village 5  
50 place de l'Ellipse  
CS 30024  
92985 Paris La Défense Cedex  
[www.ageas-patrimoine.fr](http://www.ageas-patrimoine.fr)

Société par actions simplifiées au capital de 899 160 €. R.C.S. Nanterre 775 659 238, Société de courtage et Agent lié du PSI Sicavonline inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07028562. Habilitée à réaliser des transactions sur immeubles et fonds de commerce, titulaire de la carte professionnelle n° CPI 9201 2015 000 002 165 délivrée par la CCI de Paris Île de France, Garantie financière délivrée par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CGEC) – 16 rue Hoche – TSA 39999 – 92919 Paris !a Défense Cedex.



Scannez ce code pour découvrir notre site web

Suivez-nous sur



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.

